

Inscription / Radiation de Gage

DEMANDE

Ordonnance-Loi n° 676 du 2 décembre 1959

Demande d'inscription de gage Demande de radiation de gage

LE DÉBITEUR

Nom de l'acheteur

Adresse

LE CRÉANCIER

Nom du créancier

Adresse

LE VÉHICULE

Marque (D.1)

N° d'immatriculation actuel (A)

N° d'identification du véhicule (E)

Date de l'immatriculation (I)

CONTRAT

Date d'enregistrement du contrat à Monaco

Folio

Case

Je souhaite : recevoir les pièces par voie postale en m'acquittant des frais correspondants
 retirer les pièces sur place sur rendez-vous

LE CRÉANCIER

Le _____ à _____

Signature (en original)

(cachet)

Inscription / Radiation de Gage

REÇU

Ordonnance-Loi n° 676 du 2 décembre 1959

Reçu d'inscription de gage Reçu de radiation de gage

LE DÉBITEUR

Nom de l'acheteur

Adresse

LE CRÉANCIER

Nom du créancier

Adresse

LE VÉHICULE

Marque (D.1)

N° d'immatriculation actuel (A)

N° d'identification du véhicule (E)

Date de l'immatriculation (I)

CONTRAT

Date d'enregistrement du contrat à Monaco

Folio

Case

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE DES TITRES DE CIRCULATION

Demande validée

Demande refusée

Date

Le Service des Titres de Circulation

(Tampon du Service)



La liste des pièces à joindre est consultable en scannant le QRCode ou en cliquant [ici](#)

Conformément à la loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, modifiée, relative à la protection des informations nominatives, ces informations sont exploitées par le Service des Titres de Circulation (STC) par des moyens informatiques. Pour plus d'informations sur le sujet, ou pour exercer votre droit d'accès ou de rectification, vous pouvez vous adresser à l'accueil du STC.

5 Promenade Honoré II - Hall B
MC 98000 MONACO
Tél. : (+377) 98 98 80 14
circulation@gouv.mc

Département de l'Équipement
de l'Environnement et de l'Urbanisme

